

Mairie de Malemort

-- Web Journal --

Web Journal



La réception des travaux du giratoire Pasteur

vendredi 16 novembre

Raphaël
lundi 19 novembre 2007

Résumé :

Avant son inauguration officielle avec le Conseil Général, les travaux du giratoire ont été réceptionnés en présence des élus, des représentants du Conseil général, de la CAB, du bureau d'étude Dejante et des entreprises ayant participé aux travaux.

Au vu de l'état de la circulation automobile sur le territoire de la Ville de MALEMORT SUR CORREZE et notamment sur la zone urbaine, le carrefour « Pasteur » est certainement un des lieux où l'encombrement du trafic est le plus important, notamment en fin de semaine le vendredi après-midi et le samedi.

Afin d'améliorer la fluidité du trafic à ce nœud de circulation prépondérant pour le fonctionnement de notre centre ville et de l'accès aux administrations et aux commerces, il est envisagé l'aménagement d'un giratoire ainsi que d'une voie de délestage reliant directement la rue Pasteur à l'avenue de la Riante Borie.

Maîtrise d'ouvrage : Ville de MALEMORT SUR CORREZE et Conseil Général de la Corrèze Car ce giratoire est composé de 4 branches, 2 sont propriétés du Conseil Général de la Corrèze, l'avenue de la Riante Borie et l'avenue du Progrès et 2 sont propriétés de la Ville de MALEMORT SUR CORREZE, la rue Pasteur et la rue Charles Boule.

Délai de réalisation des travaux Durée initiale : 7 mois entre le 4 juin et le 4 janvier 2008 les travaux sont livrés avec 1 mois ½ d'avance.

Maîtrise d'ouvrage Les lots 1, 2 et 5 Conseil Général de la Corrèze Lot 3 : BET DEJANTE à Malemort Lot 4 : Services Techniques Ville de MALEMORT.

- ▶ le lot n° 1 concernait l'assainissement pluvial, les bordures et les îlots ;
- ▶ le lot n° 2 concernait le terrassement, la chaussée et les trottoirs ;
- ▶ le lot n° 3 concernait l'éclairage public ;
- ▶ le lot n° 4 concernait les espaces verts ; les clôtures, maçonneries
- ▶ le lot n° 5 concernait la signalisation verticale et horizontale.

Les lots n° 1 et 2 ont été attribués à l'entreprise EUROVIA à BRIVE, le lot n° 3 à l'entreprise CITEOS à MALEMORT, le lot n° 4 à EVECO CLOS DES CEDRES à MALEMORT, le lot n° 5 a été réalisé en régie avec les Services Techniques de la Ville de MALEMORT et le Conseil Général de la Corrèze.

Ce chantier est livré en avance grâce :

- ▶ à la planification initiale et au recadrage du planning chaque semaine en réunion de chantier par la maîtrise d'œuvre, afin d'optimiser l'enclenchement des tâches ;
- ▶ à la volonté des entrepreneurs de participer à la réflexion perpétuelle d'optimisation du temps et en mettant les équipes nécessaires et qualifiées sans arrêt de chantier. Ceci afin de livrer cet ouvrage bien avant les fêtes de fin d'année, pour ne pas gêner les commerçants.

Le montant financier des travaux des 5 lots était le suivant :

- ▶ lot n° 1 : 213 545.00 ? TTC
- ▶ lot n° 2 : 416 864.00 ? TTC
- ▶ lot n° 3 : 93 585.00 ? TTC
- ▶ lot n° 4 : 143 766.00 ? TTC
- ▶ lot n° 5 : 20 000.00 ? TTC
- ▶ TOTAL : 887 760.00 ? TTC part de la Ville 664 165.00 ? part du conseil général 223 595.00 ?

L'acquisition des terrains a été réalisée par le Conseil Général.

PHASING

* 1ère phase : du 04 juin à fin août période consacrée au déplacement et renforcement de réseaux Eaux Pluviales, Eaux Usées, Eau Potable.

* 2ème phase : aménagement du giratoire et de la voie de desserte.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Cet aménagement se caractérise par plusieurs points :

- ▶ au niveau de l'anneau intérieur, les murs en brasier symbolisent les anciennes tours du château de Bréniges au nombre de 3, représentés par l'ovale central et les 2 arcs de cercle, puis de part et d'autre de cet ouvrage, ont été aménagés des placettes en béton désactivé avec des granulats bleu marine, reprenant la teinte des couvertures en ardoises du vieux bourg. Du côté Nord a été aménagé une mosaïculture en buis et santoline de différentes couleurs et du côté Sud, une rocaille de graminées avec du granit rosé, reprenant l'inspiration du giratoire qui avait été réalisé devant l'Hôtel de Ville.
- ▶ le gazon et la rocaille ont été pourvus d'un système d'arrosage enterré pour des raisons d'économie d'eau. Cet aménagement est le même que sur l'îlot situé sur l'anneau central du giratoire et la voie de desserte. Le tout est mis en valeur en période nocturne par des réglettes de teinte chaude, léchant les murs en brasier, des projecteurs dans la mosaïculture et dans la rocaille de graminées, des projecteurs trichromie sur l'anneau central et en continuité des murs, des candélabres qui ont déjà été posés sur la RD 1089 et sur la rue Charles Boule, gamme « Flore » de chez GHM inclinés au niveau de l'anneau intérieur, afin de représenter les pétales d'une fleur qui s'ouvre, pour donner vie à la végétation installée sur ce giratoire.

Les sources lumineuses sont de type iodure métallique pour amener un ratiopuissance lux par m² très intéressant afin de mettre les automobilistes dans des conditions optimales de sécurité pour la circulation nocturne sur cet voirie.

Pour agrémenter le tout, des pots événementiels reprenant la couleur des candélabres seront mis en place au fur et à mesure des événements culturels de notre commune au niveau des 2 parvis. Pour l'instant, dans ceux-ci ont été installés 2 taupières et 2 palmiers.

Les terre-pleins centraux délimitant les voies d'accès au giratoire ont été garnis en galets de rivière reprenant l'inspiration des anciennes chaussées moyenâgeuses de notre centre bourg.

La ligne des panneaux de signalisation, des panneaux de police et de la signalisation bi mâts pour les Hôtels et restaurants a également été entièrement revue et modernisée.

Pour agrémenter le tout, d'ici 3 semaines, vous aurez la surprise de voir un motif lumineux très original installé dans le centre du giratoire, pour la durée des fêtes de fin d'année.

De plus, comme cela est le cas maintenant depuis près de 2 ans sur notre territoire, les 11 candélabres d'éclairage fonctionnel ont été équipés d'un ballast électronique variateur de tension nous permettant de faire des économies d'énergie et donc financières entre 1 heure et 6 heures du matin.

Ces aménagements ont été proposés par le maître d'œuvre, les Services Techniques Municipaux.

Après la rue Charles Boule en 2006 et le giratoire Pasteur en 2007, 2008 devrait voir débuter les travaux de réfection de réseaux sur l'avenue de la Riente Borie menant sur BRIVE.

Entreprises ayant travaillé sur le chantier : MIANE et VINATIER

EUROVIA

EVECO CLOS DES CEDRES

SARRAZIN

CITEOS